



BILAN DE MI-MANDAT

AU SERVICE DE
DENAIN ET DES
DENAISIENS



NOUVEAU DENAIN



NOVEMBRE
2023

Anne-Lise

DUFOUR-TONINI

ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE

SOMMAIRE



Page 3
Édito du Maire



Pages 12 et 13
Assurer le
renouveau
économique



Pages 24 et 25
Bien gérer la Ville



Pages 4 et 5
Faire grandir nos
enfants



Pages 14 et 15
Améliorer notre
cadre de vie



Pages 26 et 27
Vos élus et leurs
champs d'action



Pages 6 et 7
Accompagner les
Denaïsiens



Pages 16 et 17
Construire et
rénover



Pages 28 et 29
Contacter
Madame le Maire



Page 8
Soutenir
financièrement
tous les Denaïsiens



Pages 18 et 19
Valoriser et
accroître
notre patrimoine



Page 30
Vos élus en action



Page 9
Prendre soin de
votre santé



Pages 20 et 21
Bien vivre ensemble



Page 31
Expression
des groupes
politiques



Pages 10 et 11
Rendre la Ville plus
sûre



Pages 22 et 23
Créer la Ville 2.0



BILAN DE MI-MANDAT

**AU SERVICE DE
DENAIN ET DES
DENAISIENS**

2020 2026

20
23

Anne-Lise Dufour-Tonini,
Maire de Denain

ÉDITO

Mes chers concitoyens,

En mars 2020, vous accordiez à la liste « Fiers d'être denaïsiens » que j'avais l'honneur de conduire près de 60% de vos suffrages dès le premier tour de scrutin.

Cette confiance, cette force, m'animent chaque jour pour travailler encore et encore au développement et au redressement de Denain, à votre qualité de vie en Ville, pour la création d'emplois et le soutien au pouvoir d'achat.

Le programme que nous avons élaboré ensemble en 2020 est notre boussole, c'est pourquoi j'ai souhaité par ce document faire un bilan d'étape alors que s'engage la seconde partie du mandat que vous m'avez confié. Dans un souhait de transparence, mais également et surtout pour vous entendre et recueillir votre sentiment, votre opinion : ce sera l'objet des réunions qui seront organisées dans chaque quartier prochainement.

Bien évidemment, des éléments de ce programme ont pu évoluer, et le cours des événements l'a impacté : il nous a fallu faire face de manière solidaire et volontariste à la crise du

Covid, il nous faut aujourd'hui affronter celle de l'énergie, mais aussi celle du pouvoir d'achat et les émeutes de juin dernier, qui sont venues endommager lourdement plusieurs de nos bâtiments publics.

Pour autant, le cap est clair : Denain reprend toute sa place de seconde ville de l'arrondissement de Valenciennes, le service public dans toutes ses dimensions est soutenu et développé, la vie associative, culturelle et sportive est accompagnée, votre tranquillité et votre sécurité nous mobilisent au quotidien.

À mi-mandat, énormément reste à faire, le travail est loin d'être terminé : Denain le mérite tellement. Mais nous pouvons déjà nous satisfaire par exemple du fait que les « friches d'Usinor » n'existent plus : 80 hectares ont été reconvertis au service du développement économique et donc de la création d'emplois, avec la création d'entrepôts logistiques en cours de commercialisation, et avec l'arrivée du groupe international Lesaffre et de son usine de production.

Soyez assurés que je suis, que nous sommes, au travail, pour continuer de rendre à Denain sa place et pour vous rendre fiers d'être ses habitants.

Soyez assurés de toute mon énergie à votre service !

Bien à vous toutes et tous,
Anne-Lise DUFOUR-TONINI, votre Maire.

“

Denain reprend toute sa place de seconde ville de l'arrondissement de Valenciennes

FAIRE GRANDIR NOS ENFANTS

LEUR DONNER TOUTES LES CHANCES DE RÉUSSIR ET DE S'ÉPANOUIR



La restauration municipale



Kit de fournitures scolaires offert par la Ville



345 600

petits-déjeuners gratuits distribués par an



188 640

repas produits par an

150 000 €

coût annuel pour la Ville hors personnel

1012 €

coût annuel pour la Ville par élève et par an

10 € coût de production, frais de personnel inclus

0 €

coût pour les familles

1 €

coût pour les familles

FOURNITURES SCOLAIRES + LIVRES DANS LES ÉCOLES + CAHIERS DE VACANCES



77,80 € par élève / an pour le matériel scolaire pris en charge par la Ville, soit 274 000 €/an

115 000 €

de forfait communal de fonctionnement pour les élèves denaisiens scolarisés au groupe scolaire Jean-Paul II



Sortie au Megarama pour les accueils de loisirs

DES ÉCOLES DE QUALITÉ Après les écoles La Fontaine et Patrick Roy, c'est le **groupe scolaire Berthelot** qui a fait l'objet d'une importante rénovation et d'une extension pour **plus de 6,8 millions d'euros**. Livrée pour la rentrée scolaire 2023, cet établissement scolaire bénéficie d'aménagements adaptés aux pratiques de l'enseignement et aux besoins des enfants.

La prochaine réhabilitation concerne **l'école Condorcet**, dans le quartier du Nouveau Monde. Celle-ci a d'ores-et-déjà été pensée pour être autonome en énergie et exemplaire en termes de construction grâce à l'emploi de matériaux bio et géo-sourcés.

APPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS Afin d'assurer des conditions d'apprentissage optimales, la Ville offre à tous les écoliers denaisiens, sans aucune condition de ressources, **un kit de fournitures scolaires** à chaque rentrée scolaire. En fin d'année, les écoliers reçoivent également **un cahier de vacances** pour consolider les connaissances acquises.

La Ville dote tous les ans les écoles de la commune de fournitures scolaires et de livres pour le bon apprentissage des enfants.

BÉNÉFICIER DE REPAS DE QUALITÉ

La restauration scolaire propose une offre de qualité chaque midi à tous les enfants denaisiens. Pour cela, la Ville leur garantit **un repas complet et équilibré au tarif de 1€**. Ce sont près de 500 000 repas qui ont été servis depuis la mise en place du dispositif en 2020. Plusieurs fois par mois, les enfants bénéficient de repas bios ainsi que de repas préparés avec des produits issus de l'agriculture locale.

La restauration scolaire assure également la livraison des **2 400 petits-déjeuners gratuits** servis chaque jour aux enfants dans les écoles.

FAIRE GARDER SES ENFANTS PAR DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Pour accompagner les parents dans la garde de leurs enfants, la Ville propose différents modes de garde telles que **la crèche « La Cabane des Petits Bouts »** ou **le Relais Petite Enfance** qui met en lien les familles avec des assistantes maternelles. Les enfants sont pris en charge par des professionnels de la petite enfance qui bénéficient régulièrement de formations pour garantir un accueil de qualité. Les assistantes ont récemment été formées aux méthodes de communication gestuelle associée à la parole, permettant aux tous petits de communiquer à travers la langue des signes. Prochainement, elles seront formées au repérage des troubles du neurodéveloppement et à l'orientation des enfants à risque.

Certains professionnels ont également bénéficié d'une formation spécifique pour l'accueil des enfants porteurs de handicap en tant que « référents inclusion ».

DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR LES LOISIRS ET LA JEUNESSE

En dehors du temps scolaire, des dispositifs d'accueil sont proposés aux familles. **Les accueils de loisirs ont lieu à chaque période de vacances scolaires** y compris durant l'été, soit un coût de près de 150 000 € par an porté par la Ville. Pour les adolescents et les jeunes adultes, des **Espaces Jeunes** (anciennement les LALP) leur sont ouverts dans 4 quartiers de la ville afin de les accompagner dans la mise en œuvre d'un projet ou d'une activité. Récemment, les Espaces jeunes ont étoffé leur accompagnement en réalisant des prises en charge individualisées axées sur le projet de vie (scolarité, recherche de stage, ..).



COÛT DE SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE (HORS TRAVAUX) SUR UNE JOURNÉE COMPLÈTE

1 380 €

pour un écolier en maternelle

350 €

pour un écolier en élémentaire

14 Écoles

8 maternelles
5 primaires
1 groupe scolaire

7,2 M€

investis depuis 2020 pour la rénovation et la construction de nos écoles

ACCOMPAGNER LES DENAISIENS

AU QUOTIDIEN, QUELS QUE SOIENT L'ÂGE ET LES REVENUS



La Navette bleue

60€
coût du BAFA pour les
denaisiens et
385€ pris en charge
par la commune

100€
coût du BAFA pour les
denaisiens et
365€ pris en charge
par la commune



Le Villars Express

AIDER TOUTES LES FAMILLES La Ville met en œuvre plusieurs dispositifs en faveur du pouvoir d'achat de tous les denaisiens, **peu importe leurs conditions de ressources**.

En complément de la cantine à 1€ et des petits-déjeuners gratuits, un chèque sport-culture d'une valeur de 30€ est distribué à tous les enfants denaisiens âgés de 4 à 11 ans.



BIEN VIEILLIR Pour faciliter le quotidien des seniors, la Ville a mis en place de nombreux dispositifs en faveur des denaisiens de 65 et plus. **La Navette bleue** leur permet d'assurer leurs déplacements dans la ville pour 1€. En 2022, la municipalité a investi dans un nouveau véhicule entièrement équipé pour apporter plus de confort aux usagers. **Le portage de repas à domicile** est également proposé à tous les seniors denaisiens pour un tarif unique de 4€60. **La restauration intergénérationnelle** est mise en place en 2023 afin que les seniors puissent déjeuner dans les restaurants scolaires avec les enfants et ainsi créer des liens.

En complément de ces dispositifs, la Ville maintient ses actions telles que les thés dansants, les bons de Noël, le repas des aînés ou encore les appels et visites de courtoisie engagés lors du précédent mandat.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS Permettre aux denaisiens de circuler librement, c'est possible grâce à **la navette Villars Express** qui dessert un parcours en 18 arrêts permettant de rejoindre un des quatre principaux quartiers de Denain en moins de 10 mn depuis le centre-ville. Pour faciliter l'accès aux commerces et aux infrastructures de la commune, la ville étend régulièrement **son offre de stationnement** avec la création de places dans les rues Charles Fourier, Désandrouins, Dussoubs, Louis Petit, Jules Mousseron, et

Lazare Bernard en complément de celles disponibles place Gambetta. Plus récemment, l'école Berthelot s'est doté d'un parking de 47 places afin de faciliter le stationnement et sécuriser les abords de l'établissement scolaire.

ÊTRE EN BONNE SANTÉ À TOUT ÂGE Afin de renforcer l'accès aux soins, **une maison médicale de garde ouvrira dès la fin de l'année 2023** sur le site du Centre Hospitalier de Denain, rue Roger Salengro. Des permanences médicales y seront assurées permettant ainsi de désengorger les urgences et favoriser l'accès aux soins

Le Centre Hospitalier de Denain poursuit également sa dynamique de développement avec notamment :

- la création d'une Unité de Surveillance Continue de 8 lits ;
- l'implantation d'un second scanner ;
- l'installation d'un nouveau mammographe ;
- la création d'une salle nature à la maternité ;
- la restructuration du bâtiment gériatrique.

L'établissement a également obtenu la certification HAS avec la mention « Haute Qualité des Soins », la plus haute distinction en matière de qualité et de sécurité des soins.

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI Accompagner les jeunes denaisiens à l'entrée dans la vie active, c'est **prendre en charge des formations au BAFA et au BAFD**. Depuis 2020, 16 formations BAFA, 4 stages de base BAFD et un stage de perfectionnement BAFD ont été financées par la commune pour un montant total de près de 8000€.

Pour encourager l'engagement dans la vie professionnelle et sociale, la Ville s'appuie sur de jeunes Denaisiens engagés en **service civique** au sein de la collectivité pour des missions ciblées et encadrées.

Accéder à l'emploi passe aussi par la mobilité. Pour cela, la Ville poursuit son **dispositif Pass permis** qui permet à chaque Denaisien dès 18 ans d'obtenir le financement de son permis de conduire à hauteur de 80% en échange de 80 heures de bénévolat au profit de la collectivité. Depuis 2020, **313 Denaisiens** ont pu bénéficier de ce dispositif sur la base de leur projet professionnel.



20€

Le Pass Mobilité sur tout le réseau Transvilles pour tous les Denaisiens de moins de 25 ans

4759

chèques Sport-Culture distribués depuis 2020 aux 4-11 ans pour un coût total de 142 770 €

12439

chèquiers Coup de pouce distribués pour un coût total de 621 950 €

225

places de stationnement créées



199779

Repas servis à domicile en 2022. Coût du repas pour l'usager : 4 € 60 contre 6 € 41 pour la production du repas par la collectivité

456

appels de courtoisie passés aux seniors. Durée moyenne : 17 minutes.

38

visites de courtoisie au domicile des seniors. Durée moyenne : 1h

1€

le trajet aller/retour en navette bleue



Atelier intergénérationnel



Repas des Aînés

LES AIDES DE LA VILLE QUI CHANGENT LE QUOTIDIEN DES DENAISIENS

EXEMPLE D'ÉCONOMIES RÉALISÉES POUR UNE FAMILLE AVEC 2 ENFANTS SCOLARISÉS DANS LE 1^{ER} DEGRÉ :

ACTIONS	COÛT POUR L'USAGER	COÛT DE L'IMPACT FINANCIER	ÉCONOMIE POUR L'USAGER
 PETITS-DÉJEUNERS À L'ÉCOLE	GRATUIT	0,43€ X144 JOURS X2 ENFANTS	123,84€
 CANTINE À 1€	1€ PAR REPAS X2	COÛT PRODUCTION - COÛT FACTURÉ X2 1012-144 X2 ENFANTS	1736€
 KIT DE FOURNITURES SCOLAIRES + FOURNITURES DANS LES ÉCOLES	GRATUIT	69,79€ X2 ENFANTS	139,58€
 CHÈQUE SPORT-CULTURE	GRATUIT	30€ X2 ENFANTS	60€
 CAHIER DE VACANCES	GRATUIT	8,01€ X2 ENFANTS	16,02€
 PASS DENAIN PLAGE	30 ENTRÉES GRATUITES	90€ X2 ENFANTS	180€
 CHÈQUE COUP DE POUCE	GRATUIT	50€ PAR FOYER	50€

TOTAL DE L'ÉCONOMIE POUR LE FOYER : 2 305,44€

PRENDRE
SOIN DE
VOTRE SANTÉ

TOUS MOBILISÉS,
TOUS ENGAGÉS
FACE À LA COVID-19



Fabrication de masques par des bénévoles denaisiens

Durant cette crise sanitaire inédite, nous avons :

- **ÉCOUTÉ** Mise en place d'un service d'écoute et d'aide auprès des personnes les plus isolées et les plus fragiles avec le soutien du CCAS, financé à 100 % par la Ville.

- **AIDÉ** Distribution gratuite de plusieurs milliers de masques de protection avec le soutien des partenaires institutionnels, des associations locales et de Denaisiens bénévoles.

Fabrication par le lycée Kastler de centaines de surblouses plastiques, de charlottes et de plus de 1500 gants. Avec une imprimante 3D, un Denaisien bénévole a aussi fabriqué des visières pour les scolaires.

Réalisation de masques lavables en tissu confectionnés par des bénévoles denaisiens pour chaque habitant.

- **PROTÉGÉ** Ouverture, sous la coordination du Groupement des Infirmiers Libéraux du Denais, d'un centre de dépistage de la Covid-19 dans une salle annexe de la salle Baudin.

Ouverture dès janvier 2021 d'un centre de vaccination à la salle Baudin pour les Denaisiens et les habitants du Grand Denain. Création d'une équipe mobile avec le concours du Centre Hospitalier de Denain pour la vaccination à domicile.



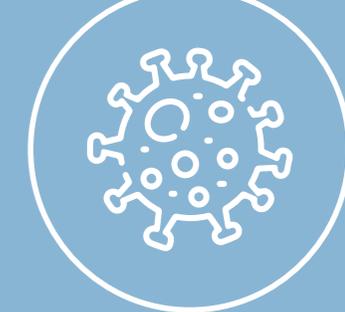
Le Centre Hospitalier mobilisé lors de la crise de la COVID-19

- **PRÉVENU** Organisation d'actions de sensibilisation aux gestes barrières dans les établissements scolaires de la ville.

Mise en œuvre rigoureuse des recommandations de l'État en matière de santé et de sécurité publique (confinement, port du masque...) avec le soutien de la police municipale et nationale.

- **SOUTENU** Création d'un portail numérique « Denain Clic Boutiques » pour favoriser l'achat en ligne auprès des commerçants et artisans de la ville.

- **DIVERTI** Mise en ligne de ressources artistiques locales pour maintenir l'accès à la culture pour tous.



20 000
MASQUES

gratuits distribués aux Denaisiens

+ DE
240 000 €

engagés par la ville pour le centre de vaccination ouvert du 18 janvier 2021 au 31 mars 2022

121212
DOSES

de vaccin administrées,
dont 5175 à domicile

PRÈS DE
20 000
MASQUES
LAVABLES

confectionnés par des bénévoles denaisiens

RENDRE
LA VILLE
PLUS SÛRE

UN DROIT FONDAMENTAL POUR LES DENAISIENS



Feu intelligent pour réduire la vitesse



Centre de Surveillance Urbaine



La brigade environnementale



Nouveau véhicule pour la Police Municipale

ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS La police municipale de la ville est un acteur de proximité pour la sécurité de tous les denaisiens. **Présents 7j/7**, les agents de la police municipale assure des missions de sécurité, de sûreté, de salubrité et de tranquillité de la voie publique en coordination avec la police nationale.

Nos policiers municipaux ont eu un rôle essentiel aux côtés de la police nationale lors des émeutes de juin 2023.

UNE POLICE DISPONIBLE Pour joindre directement et rapidement les services de police municipale, **un numéro vert a été mis en place : 0805 141 017.**

Le Bureau de police municipale permet également aux usagers de rencontrer les médiateurs du service de la police municipale afin de leur faire part de doléances (troubles du voisinage, nuisances, ...). Les agents municipaux assurent un suivi des réclamations en faisant le lien avec les services concernés et si besoin avec la police nationale.

DENAIN : 20 EFFECTIFS DE POLICE



10 POLICIERS
MUNICIPAUX



3 MÉDIATEURS



7 AGENTS
DE SURVEILLANCE
DE LA VOIE PUBLIQUE

MOYENNE À DENAIN : MOYENNE NATIONALE :

10 AGENTS
pour 10 000 habitants

5,3 AGENTS
pour 10 000 habitants

RENFORCER LA VIDÉO PROTECTION Directement relié au Centre de supervision urbain, le système de vidéoprotection de la ville permet d'**assurer en permanence la sécurité** des personnes et des biens sur la voie publique. Une surveillance en temps réel de l'espace public peut ainsi être réalisée par les agents de police municipale **avec 425 caméras** réparties sur l'ensemble de la commune. La vidéo-protection s'est avérée très utile pour identifier les émeutiers de juin 2023.

SE SENTIR EN SÉCURITÉ DANS LA RUE Voir et être vu au sein de l'espace public garantit aux usagers davantage de confort et de sécurité lors de leurs déplacements, de jour comme de nuit.

Depuis 2020, la ville a investi **plus d'un million d'euros en matière d'éclairage public** afin d'atteindre à terme son objectif du « 100% LED ». La mise en place d'un équipement intelligent et économe permet de moduler la lumière diffusée selon les moments de la journée et d'apporter plus de visibilité et de sécurité au sein de l'espace public.

PROTÉGER DES DANGERS DE LA ROUTE Pour veiller à la sécurité des piétons et usagers de la route, plusieurs dispositifs ont été installés au sein de la commune. **Un feu intelligent** a été récemment posé rue Berthelot. Ce dispositif sera prochainement déployé route d'Oisy et sur le reste de la commune. **De nombreux stops** ont également été implantés dans plusieurs rues afin de lutter contre la vitesse excessive.



425
CAMÉRAS

de vidéo-protection

1
CAMÉRA

POUR 47 DENAISIENS

Denain, une des villes les plus
vidéo-protégée de France

5
VÉHICULES

3 voitures + 2 motos

+ de 5 000
INTERVENTIONS

depuis 2020

LA POLICE MUNICIPALE 7j/7 - 24h/24

N°Vert 0 805 141 017

APPEL GRATUIT

ASSURER LE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

REDYNAMISATION ET NOUVELLES IMPLANTATIONS DE COMMERCES ET D'ENTREPRISES



Illustration de la future usine Lesaffre



La Ruche d'entreprises



Vue aérienne de l'entreprise logistique Log's

UNE NOUVELLE ÈRE AUX PIERRES BLANCHES

L'ancien site d'Usinor reprend vie après 40 années d'abandon. Une zone d'activité industrielle conséquente et favorable à l'emploi prend désormais forme sur les 80 hectares de friches aux Pierres blanches. D'un côté, c'est **une plateforme logistique** qui a vu le jour sur une longueur d'un kilomètre avec **16 cellules de 6000 m²**, et de l'autre, les bureaux administratifs de l'entreprise Jean Lefebvre. La toute dernière parcelle disponible accueillera **Verso Energy**, une société de production d'hydrogène.

RETOUR DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

C'est le groupe Lesaffre, acteur majeur mondial de la fermentation, qui a choisi d'**implanter sa future unité de production** aux Pierres blanches. La fabrication d'un complément alimentaire générera la création de plusieurs centaines d'emplois à Denain, **dont 175 au démarrage de l'usine**. Le **groupe Log's**, quant à lui occupe déjà une surface d'un kilomètre de long destinée à l'activité logistique et est en cours de commercialisation.

UNE OFFRE COMMERCIALE EN ESSOR

Les anciennes friches Peeters sont également en cours de requalification avec la construction par Promoval d'**une promenade shopping et d'un magasin de bricolage**. De grandes enseignes nationales devraient s'y implanter.

SOUTENIR LES INITIATIVES D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Le **dispositif de la ville d'Aide aux Loyers Commerciaux** permet à tout porteur de projet dont l'activité est manquante ou dynamisante et souhaitant s'installer à Denain de bénéficier d'une aide aux loyers dégressive sur trois ans (75%, 50% puis 25%). Depuis sa création, ce dispositif a permis l'implantation de 6

nouveaux commerces ayant pour effet de diminuer la vacance commerciale et diversifier l'offre.

Pour développer le commerce local, une Chargée de mission « Dynamique du territoire » a été embauchée par la Ville. Sa mission est de recevoir les porteurs de projets, d'assurer leur suivi et de les orienter dans leurs démarches.

REVITALISER LE COMMERCE LOCAL

Le **dispositif national « Cœur de ville »** permet de mobiliser les partenaires institutionnels et financiers pour proposer aux habitants une offre commerciale renouvelée et complémentaire à celle existante. Le cinéma Megarama a été financé dans le cadre de ce dispositif. A Denain, la revitalisation commerciale passe par l'acquisition d'immeubles vacants pour y mettre en place de nouveaux commerces. D'ici quelques mois, **un Forum verra également le jour** en lieu et place de la salle Aragon. Ce lieu de convivialité accueillera entre autres une enseigne de la restauration, un espace de loisirs, un rooftop et une salle polyvalente pour créer un cœur de ville vivant et attractif.

ACCOMPAGNER LES JEUNES ENTREPRISES

La Ruche, pépinière d'entreprises de la CAPH, propose un accompagnement spécifique et personnalisé aux jeunes TPE et PME. Les entrepreneurs peuvent bénéficier de solutions logistiques et d'un hébergement au sein des locaux pour développer leur réseau local. En complément des avantages tels que les exonérations fiscales « Bassins Urbains à Dynamiser » ou pour installation en zone franche urbaine, **des abattements sont réalisés** sur les loyers versés par les jeunes entreprises hébergés à La Ruche : 25% d'abattement la première année puis 15%, la deuxième et troisième année.



+ de 15 COMMERCES

nouvellement implantés
à Denain

8 000 m²

dédiés aux commerces et aux
loisirs sur l'ancienne friche Peeters

32 100 €

d'aides versées pour l'implantation
de nouveaux commerces

1 200 m²

dédiés pour le Forum
sur la place de centre-ville

AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

DENAIN, UNE VILLE AGRÉABLE ET ENTRETENUE



40 Ha

de terrain à tondre

22 Ha

de terrain à faucher
et à débroussailler

8 Ha

de terrain en éco-pâturage

8 Ha

de massifs à entretenir

0

PRODUITS
PHYTOSANITAIRES

utilisés pour l'entretien
des espaces verts

1092

arbres plantés depuis 2020

11000€

versés par la Ville aux Denaisiens
demandeurs pour l'aide à la mobilité

284k€

pour la création de la piste cyclable
rue Désandrouins

477 000€ + de 900

consacrés à l'éclairage public tonnes de déchets ramassés

1,2M€

consacrés à la voirie

4642

demandes traitées par le
service Proximité depuis 2020



Eco-pâturage à Denain



Le Service propreté Urbaine à l'œuvre

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ Préserver le cycle de l'eau et des sols, contribuer à des paysages de qualité et favoriser la biodiversité sont les enjeux portés par la collectivité. Des initiatives sont mises en place pour y répondre concrètement telles que **la création de parkings alvéolés** au Centre aqualudique Natur&O et au Complexe tennistique Yannick Noah afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols. La Ville pratique également **la tonte différenciée** afin de protéger l'écosystème que constituent la faune et la flore.

ENTREtenir NATURELLEMENT NOS ESPACES VERTS L'éco-pâturage, en partenariat avec l'association Espoir, permet le débroussaillage et le fauchage des espaces verts par des animaux, **sans intervention chimique ou motorisée**. Cette technique contribue au bon fonctionnement de la faune et de la flore. Entretien de façon naturelle les espaces verts, c'est aussi **instaurer la gestion différenciée** pour préserver l'environnement et exclure le recours aux produits phytosanitaires.

DÉVELOPPER LES LIAISONS DOUCES Le vélo, la trottinette et les autres moyens de transports doux doivent trouver pleinement leur place sur les grands axes de circulation de la commune grâce à l'**aménagement de pistes cyclables** que l'on doit intensifier. Celle créée rue Désandrouins se veut le préambule à l'implantation de futures voies cyclables. Dans le cadre du NPNRU, le développement de liaisons douces sera favorisé afin de soutenir le maillage du territoire et le déploiement d'un réseau de qualité.

VERS UN ÉCLAIRAGE PLUS ÉCOLOGIQUE Progressivement, l'éclairage LED vient remplacer les solutions en place dans tous les bâtiments communaux et sur la voie publique. Dorénavant, **près de 4 000 points lumineux** au sein de la ville fonctionnent grâce à ce dispositif.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

N° Vert 0 800 506 091
APPEL GRATUIT

En 2020, la ville crée un service « Proximité », entièrement dédié au traitement des signalements sur la voie publique. Un numéro gratuit permet à chaque administré de signaler un problème, pris ensuite en charge par les agents du service et traité dans les meilleurs délais. Leurs champs d'intervention concernent principalement la propreté urbaine, l'éclairage public, la voirie ou encore les dépôts sauvages.

L'application **Thelma**, anciennement Tell my city, vient renforcer l'action du service Proximité grâce au signalement d'un problème directement depuis un smartphone.

LUTTER CONTRE L'INSALUBRITÉ PUBLIQUE

Créée en 2021, la Brigade verte veille à ce que la ville reste propre. Une équipe dédiée intervient sur la voie publique pour lutter contre les dépôts sauvages, les jets de débris et de mégots, ou encore les déjections canines. La Brigade verte est chargée d'identifier les contrevenants, qu'elle peut verbaliser en cas d'infraction caractérisée. Depuis sa création, elle a réalisé **1396 interventions** au sein de la commune.

BIEN GÉRER NOS DÉCHETS

La Ville organise en partenariat avec le SIAVED **des campagnes de sensibilisation au tri sélectif**. Les agents de la ville veillent régulièrement au bon entretien des poubelles publiques ainsi qu'à leur remplacement en cas de détérioration. Afin de compléter et diversifier le parc existant, **des Points d'Apport Volontaire** se trouvent dans plusieurs quartiers et le seront prochainement en centre-ville.

VERS DES BÂTIMENTS AUTONOMES EN ÉNERGIE

La commune a également raccordé plusieurs de ses équipements publics **au réseau de chaleur urbain**. Alimenté à plus de 80% en Énergie Renouvelable et de Récupération, il permet une solution de chauffage vertueuse issue de l'incinération des déchets du SIAVED. Il évitera la production de 4 700 tonnes de CO²/an, soit l'équivalent de 2 500 voitures retirées de la circulation.

AIDE À LA MOBILITÉ

Depuis 2022, la Ville apporte une aide financière aux Denaisiens pour l'acquisition d'un vélo neuf ou d'une trottinette électrique. Elle est plafonnée à 75€ pour un vélo classique neuf, 150 € pour un vélo électrique neuf et 50 € pour une trottinette électrique neuve. 118 dossiers ont déjà été instruits pour un financement alloué de plus de 11 000€.

DÉVELOPPER DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Fin 2021, un diagnostic a été mené afin d'identifier les espaces susceptibles d'accueillir des bornes de recharge pour les véhicules électriques. A ce jour, ce sont près de **20 points de recharge qui sont déjà disponibles** notamment sur les parkings de Lidl, Carrefour et dernièrement Jet Car Wash.

Le service Espaces Verts en action

10
BÂTIMENTS

raccordés au réseau de
chaleur urbain soit 1200
tonnes de CO² évitées
par an, par rapport à
une solution de gaz
classique.



Résidence NOVALYS, rue Bériot



Résidence Gerberas II



7500 €

d'aide maximale versée par
la Ville pour faire construire
à Denain

15 000 €

d'amende maximale pour les
propriétaires contrevenants
au permis de louer

JUSQU'À

6 800 €

d'aides versées par logement par la Ville
(façade + rénovation du logement)
dans le cadre de l'OPAH-RU

248 000 €

versés par la Ville aux foyers
denaisiens depuis 2020
pour l'accession à la propriété

243

LOGEMENTS

réhabilités dans le cadre de l'ERBM
pour un coût total de près de

14 M €

UNE OFFRE DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Bénéficier d'un logement digne du 21^{ème} siècle, c'est possible grâce à plusieurs programmes immobiliers en faveur de l'acquisition et/ou de la location d'une résidence principale à faible consommation d'énergie.

Sur la friche des anciennes concessions automobiles Peugeot-Citroën, rue Pierre Bériot, **118 logements locatifs** sont actuellement en cours de livraison (99 appartements du T2 au T5 et 19 maisons mitoyennes) par le bailleur Partenord.

Le long de la rue de l'Escaut, ce sont également **12 maisons individuelles locatives** qui ont été construites. Dans le domaine de l'accession à la propriété, **deux permis d'aménager** ont été accordés pour « Le Domaine des Silènes », un lotissement situé rue Berhelot avec 42 lots individuels et 2 îlots affectés à 12 logements et « Le Domaine des Gerberas II bis », un lotissement comprenant 5 lots.

POURSUIVRE LA RÉNOVATION URBAINE

Afin d'améliorer le cadre de vie, la Ville poursuit ses engagements en termes de rénovation urbaine. C'est notamment le cas avec la **démolition de l'îlot C15**, situé à l'intersection de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue Pierre Nève, qui laissera place à la construction de 44 logements locatifs allant du T2 au T4. Cette nouvelle résidence comprendra des espaces verts ainsi que des places de stationnement pour les locataires. La livraison est prévue courant 2025.

Situé dans le quartier du Nouveau Monde, l'îlot Basly est directement connecté au centre-ville, commerces, transports en commun, services publics et équipements privés... Des travaux de démolition y ont été engagés en avril et seront finalisés en cette fin d'année. L'emprise foncière sera en grande partie occupée par 93 habitations dont 75 logements sociaux portés par la SIGH et 18 logements en accession à la propriété. D'autres aménagements sont prévus comme la construction d'une nouvelle école Condorcet.

RÉHABILITER LES ANCIENNES CITÉS MINIÈRES

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), **des travaux de rénovation des anciennes cités minières** ont été initiés dès 2022 dans les quartiers. 80 logements sont concernés à Bellevue, 40 logements à Chabaud-Latour et ce sont 123 logements qui ont d'ores-et-déjà été entièrement réhabilités à Turenne.



ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DE L'ANCIEN BÂTI

Dans le cadre du NPNRU, la ville de Denain en partenariat avec la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ont mis en place une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**. Les propriétaires d'un logement « ancien », qu'ils l'habitent ou le louent, peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de subventions afin d'en améliorer le confort. Il peut s'agir de travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, ...), de remise aux normes, d'adaptation ou de réhabilitation de façade. L'OPAH-RU a généré sur les 40 premiers mois, 379 contacts pour 446 logements. 276 visites ont été réalisées et 98 dossiers agréés par les services de l'ANAH.

SOUTENIR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Mis en place en 2018, la Ville poursuit **son dispositif d'aide à l'accession à l'immobilier neuf**. La subvention est forfaitaire et dépendante de la surface habitable. Son montant varie de 3 000 € pour une surface habitable inférieure à 50 m², à 4 000 € entre 50 m² et 100 m² et 5 000 € au-delà de 100 m² sur les sites classés en extension urbaine. L'aide est multipliée par 1,5 dans les zones de renouvellement urbain. L'aide est versée directement à l'accédant. 53 dossiers ont été déposés depuis 2020.

LUTTER CONTRE LES LOGEMENTS INSALUBRES ET LES MARCHANDS DE SOMMEIL

En 2020, la Ville a rendu obligatoire le « **Permis de louer** ». Ce dispositif issu de la loi ALUR permet aux services de la ville de contrôler des biens mis en location. Il consiste à mettre en place des actions pour repérer les situations à risque et prévenir le développement de l'habitat indigne.

A chaque nouvelle mise en location, une demande d'autorisation est désormais nécessaire. Celle-ci est étudiée par le service municipal compétent, qui donne ou non son accord de location du logement.

VALORISER ET ACCROÎTRE NOTRE PATRIMOINE

DENAIN, UNE VILLE RICHE DE SON PATRIMOINE



Fresque en cours de restauration en l'église St.-Martin



Un des bassins du centre aqualudique NATUR&O



Choix de scénario retenu par les Denaisiens pour l'ancienne église du Sacré-Cœur



Le stade Bayard rénové

REQUALIFIER NOS ÉCOLES Les écoles de la ville font régulièrement l'objet de travaux :

- **La Fontaine** totalement rénovée et étendue (1,7M€)
- **Michelet et Chaptal**, rénovées et étendues (978 000€)
- **Jurénil** (365 000€), **Victor Hugo** (565 000€) et **Georges Sand** (400 000€)
- Ouvertures de classes pour **Diderot et Voltaire** (1,5M€ et 1,1M€). **Zola**, dédoublement de classes et construction d'un espace de restauration scolaire (981 000€).
- Faubourg Duchateau : **groupe scolaire Patrick-Roy**, anciennement écoles Sévigné et Pascal (5,2M€).
- **Groupe scolaire Berthelot** : importante réhabilitation (+ de 7M€).
- **Concordet**, (65 000 € déjà financés), prochainement réhabilitée dans son intégralité.
- **Zola et Hugo** bientôt réunifiées sur la place Wilson dans des locaux entièrement neufs.

ENTREtenir NOTRE PATRIMOINE

L'église **Saint-Martin** poursuit sa rénovation. Après le remplacement du système de chauffage, c'est le chœur de l'église qui bénéficie des travaux de restauration avec la création de 6 nouveaux vitraux et la mise au jour de fresques peintes par l'artiste Emile Flamand. Depuis 2020, plus d'un million d'euros a été investi en faveur de la réhabilitation de l'édifice, en complément des 2,5 millions engagés depuis 2013. L'**ancienne église du Sacré-cœur** fait également l'objet d'un ambitieux programme de réhabilitation évalué à 2,9 millions d'euros. Ce projet contribue activement au renouvellement du quartier du Nouveau Monde. La façade de l'édifice sera sécurisée dès la fin 2023 et une réhabilitation du clocher et des vitraux sera engagée conformément au choix des denaisiens appelés à s'exprimer en juin dernier. Une

consultation citoyenne permettra d'envisager la reconversion de la nef et du chœur.

DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES MODERNES

L'attractivité de la ville passe ainsi par une offre de loisirs dynamique proposée au sein d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins des usagers. Pour cela, la ville a engagé un vaste programme de construction de nouveaux équipements qui a permis en trois ans de sortir de terre le **Centre aqualudique Natur&O**, le **nouveau boulodrome** au sein du parc Leuret, doté 30 pistes dont 14 couvertes ainsi que le **stade Bayard** pour la pratique du football.

Plusieurs initiatives du secteur privé, soutenues par la municipalité, sont également venues renforcer cette dynamique telles que l'ouverture du **cinéma Mégarama** en 2021 et prochainement, la future zone de commerces et de loisirs Promoval, sur l'ancienne friche Sami Peteers. Celle-ci sera inaugurée 1^{er} semestre 2024.

CRÉATION D'UNE PLACE DE CENTRE-VILLE

Actuellement en cours, la création d'une véritable place de centre-ville sera effective en 2025. Pensée avec le concours des commerçants et des Denaisiens, la future place sera **conçue comme un lieu de vie et de promenade** autour de la statue du Maréchal Villars. Arborée, végétalisée et intégralement piétonne, elle permettra aux familles et aux usagers de profiter d'espaces apaisés et ressourçants. La place sera aussi un lieu de convivialité et d'animation où seront regroupés terrasses de restaurants, commerces et mobilier urbain moderne. Les Denaisiens y trouveront aussi **prochainement le Village de Noël et son marché**.



7,2 M€

investis depuis 2020 pour la rénovation et la construction des écoles

22 M€

coût du centre aqualudique Natur&O dont 12 millions portés par la Ville

1,2 M€

consacrés à la construction du Boulodrome du Parc

+ de 3,6 M€

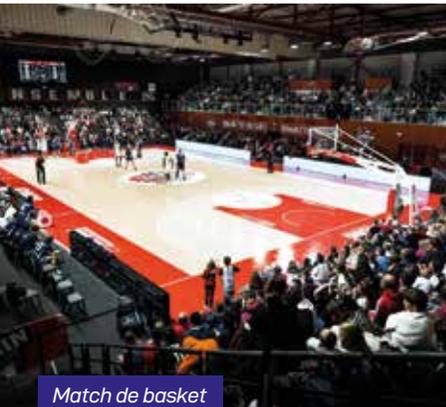
investis par la Ville pour l'aménagement du stade Bayard

BIEN VIVRE
ENSEMBLE !

DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET FESTIFS ACCESSIBLES À TOUS



Denain-Plage



Match de basket



Théâtre Municipal



Centre Communal d'Initiation Sportive



Paris-Roubaix Femmes

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À DENAIN



- 1 COMPLEXE SPORTIF
- 1 CENTRE AQUALUDIQUE
- 1 COMPLEXE TENNISIQUE
- 3 STADES

- 4 GYMNASES
- 8 CITY-STATES
- 1 BOULODROME
- 1 SALLE DE BOXE
- 1 SALLE DE MUSCULATION
- 1 ESPACE COLOMBOPHILE
- 1 TERRAIN D'ÉDUCATION CANINE

LA CULTURE POUR TOUS A Denain, la culture est partout ! Au sein de ses établissements municipaux d'enseignement artistique tels que le **Conservatoire de musique et d'art dramatique** et l'**Ecole d'Arts plastiques**. Dans la rue avec des fresques de street art qui jaillissent des murs. Dans **ses deux musées municipaux** avec des expositions riches valorisant l'histoire, le patrimoine et les artistes qui ont fait Denain. Dans son **sublime théâtre** récemment restauré, en accueillant des figures de renom de la scène nationale et mondiale tout comme des artistes locaux confirmés ou en devenir. Cette richesse culturelle fait de Denain, une ville ouverte sur tous les arts, pour tous. Enfants, adultes, seniors, la programmation culturelle et artistique est élaborée avec soin pour répondre aux envies et aux attentes de chacun.

DE GRANDS RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX Ouverts à tous, les événements organisés par la ville sont désormais de véritables rendez-vous. **Denain-plage, le Village de Noël** ou encore **la Chasse aux œufs** comptent parmi les plus populaires et rassemblent chaque année des milliers de personnes.

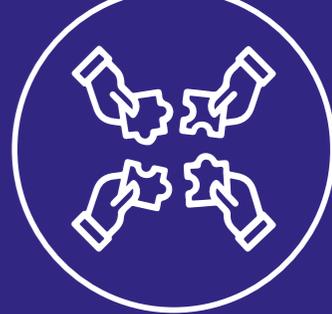
DES ÉVÈNEMENTS RÉGIONAUX, NATIONAUX ET EUROPÉENS La Ville est terre d'accueil de nombreux événements médiatiques tels que le **Grand Prix de Denain** et pour la 3^e année consécutive, **Paris-Roubaix Femmes** en tant que ville départ de la compétition. D'autres grandes manifestations viennent rythmer la vie des denaisiens comme le son et lumière « De Terre et de Feu en Hainaut », le Carnaval ou encore les Journées du Patrimoine.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES La Ville propose une offre d'activités culturelles et sportives riche et diversifiée. A Denain, ce sont **plus de 1000 licenciés** dans les clubs sportifs et **près de 500 élèves** inscrits au Conservatoire de musique et d'art dramatique ou à l'Ecole d'arts plastiques. En complément de la pratique, les établissements culturels proposent régulièrement des spectacles et des expositions valorisant le travail réalisé par leurs élèves.

De même pour les activités sportives que la Ville a à cœur de développer et renforcer avec par exemple, la création de l'**Ecole municipale de football** et prochainement l'**Ecole municipale multi-sports**.

L'adhésion aux activités culturelles et sportives est facilitée pour tous les enfants denaisiens âgés de 4 à 11 ans, grâce à la distribution chaque année d'un **chèque Sport-Culture** d'une valeur de 30€.

RÉCOMPENSER LES RÉUSSITES Premier « grand » diplôme qui marque la fin de l'enseignement secondaire, le baccalauréat constitue une étape clé dans la vie de nombreux jeunes denaisiens. Pour valoriser la réussite à cet examen, la ville de Denain organise en 2023 son premier événement en faveur des lauréats au baccalauréat. Lors d'une cérémonie officielle, les bacheliers ont reçu de la part de la municipalité une dotation matérielle ou une aide financière à l'achat de fournitures ou d'équipement informatique. Un joli coup de pouce pour accompagner les denaisiens dans l'enseignement supérieur.



2444
VISITEURS

au musée en 2022

544 000 €

de subventions versées
aux associations en 2022

58
SPECTACLES

programmés au théâtre

6 550 €

de cartes cadeaux offerts
aux bacheliers denaisiens

3,9 M €

de dépenses pour
les équipements sportifs en 2022

CRÉER LA VILLE 2.0 !

UNE VILLE CONNECTÉE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES



Panneau numérique d'informations municipales



www.ville-denain.fr



www.facebook.com/59Denain



www.instagram.com/ville_denain



fr.linkedin.com/company/mairie-de-denain



www.youtube.com/@villededenain



www.espace-citoyens.net/ville-denain/espace-citoyens/Home/AccueilPublic



application Thelma : à télécharger sur l'Appstore ou Playstore, selon le modèle de votre appareil



La ville de Denain multiplie ses supports de diffusion de l'information pour qu'à tout âge, l'accès à l'actualité de la commune soit facilitée.

CRÉER DE NOUVELLES INSTANCES PARTICIPATIVES

Prendre compte de l'avis de tous et favoriser la démocratie participative sont des engagements forts de la municipalité. A ce titre, un **Conseil municipal des Jeunes** et un **Conseil des sages** ont été créés pour offrir aux Denaisiens élus un espace de réflexion et de propositions et contribuer de manière positive aux projets de la commune.

CONSULTER LES DENAISIENS

Depuis le début du mandat, plusieurs grands projets structurants de la commune ont fait l'objet de **consultations citoyennes** afin de recenser les besoins et idées de chacun. Cette forme de démocratie participative favorise le dialogue entre la municipalité et les administrés, qui se veut ainsi constructif. Les denaisiens ont notamment été consultés sur **le devenir de l'ancienne église du Sacré-cœur** en juin 2023 pour choisir la future façade de ce bâtiment grâce à un sondage en ligne et la mise à disposition de bulletins de vote à l'accueil de la mairie. **La future place de centre-ville** a également fait l'objet de réunions publiques, de balades urbaines et d'ateliers participatifs auprès des commerçants, habitants et usagers de la commune dès le dernier trimestre 2022.

C'est également dans ce cadre qu'en octobre 2023 nous avons interrogé l'ensemble des parents dont les enfants sont inscrits dans les écoles publiques élémentaires sur la pertinence de porter un uniforme scolaire.

BÉNÉFICIER DE LA FIBRE

Engagé dès 2018, le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la Ville s'est vu accéléré au début du mandat grâce à l'appui de la municipalité.

Désormais, **près de la totalité de la population denaisienne** est éligible au raccordement à la fibre. Chaque foyer de la commune peut ainsi bénéficier de la performance du très haut débit. Les quelques dernières adresses non éligibles à ce jour sont en cours de raccordement.

MIEUX INFORMER DANS LES QUARTIERS

Afin de communiquer efficacement en touchant une grande partie des denaisiens, la Ville a fait le choix d'investir dans **l'implantation de cinq panneaux numériques** au sein de ses quartiers. En place depuis début 2022, ils sont installés devant les écoles Jurénil, Voltaire et Michelet et les deux maisons de quartier. Ces panneaux lumineux permettent de diffuser largement les actualités de la commune, en complément des autres supports de communication de la ville, pour que chacun puisse disposer d'une information régulière et actualisée.

PERMETTRE À TOUS D'ÊTRE CONNECTÉS

Depuis plusieurs années, les usagers peuvent bénéficier de **l'application Thelma** (anciennement Tell my City) pour interagir directement avec le service Proximité et signaler un problème sur la voie publique. Prochainement, la Ville sera dotée de **sa propre application** qui permettra aux usagers de retrouver la plupart de leurs services publics en ligne : paiement de factures, prise de rendez-vous, réservation de la cantine, ...



5

PANNEAUX NUMÉRIQUES

installés dans les quartiers

99%

DES FOYERS DENAISIENS

connectés à la fibre

VOTE POUR LE SCÉNARIO DU SACRÉ-COEUR :

58,9%

pour le scénario 2

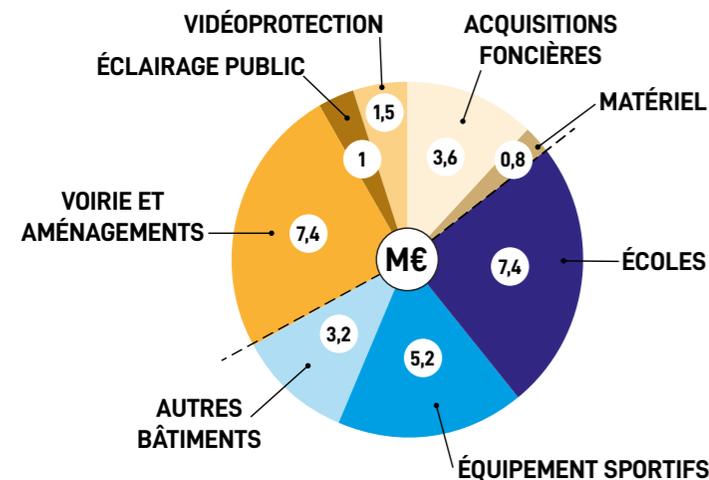
364

signalements réalisés sur THELMA en 2022

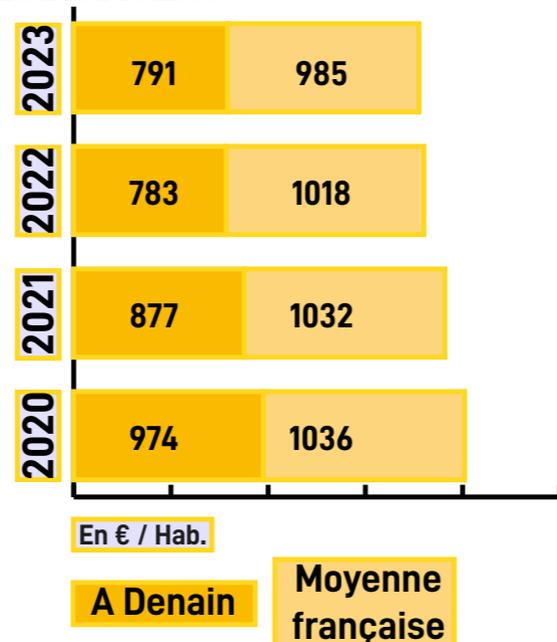
BIEN GÉRER LA VILLE

NOUVEAUX SERVICES ET INVESTISSEMENTS MASSIFS

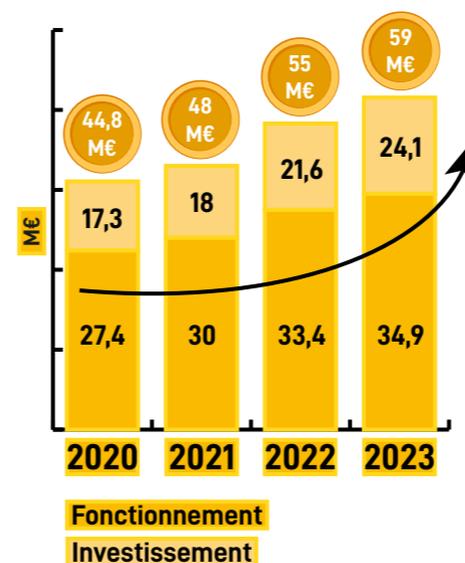
DÉPENSES 2020 - 2023 (EN MILLIONS D'EUROS)



INVESTIR SANS ENDETTER LES DENAISIEUS



UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT



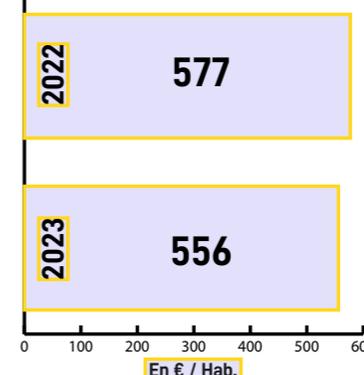
DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS MAIS MESURÉS

Les dépenses, d'un montant supérieur aux moyennes des communes de même strate, traduisent une politique d'investissement ambitieuse et nécessaire pour la ville et ses habitants pour financer des projets de qualité.

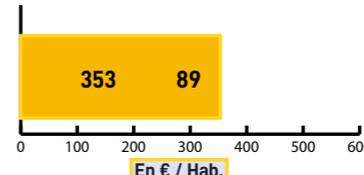
Cet effort d'investissement est rendu possible grâce aux subventions reçues et à l'autofinancement.



Dépense d'investissements par habitant

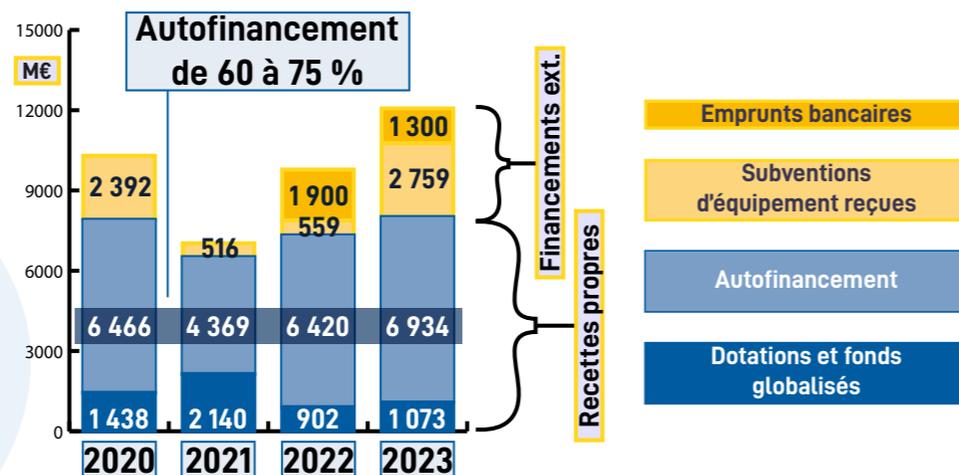


Moyennes de communes de même strate



Dépenses d'équipements Remboursement de la dette

LES SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



- Emprunts bancaires
- Subventions d'équipement reçues
- Autofinancement
- Dotations et fonds globalisés



D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX DE FISCALITÉ



LES ACTEURS DU CHANGEMENT !



Anne-Lise
Dufour-Tonini

Maire

ADJOINTS



Solange
Lemoine

1^{ère} adjointe

Transition environnementale
et éco-responsabilité



Emmanuel
Cherrier

2^e adjoint

Enseignement, formation
et entrée dans la vie active



Yamina
Mohamed

3^e adjointe

Citoyenneté, proximité
et relations aux citoyens



David
Audin

4^e adjoint

Développement social, inclusion
et solidarités



Rose-Marie
Ryspert

5^e adjointe

Vie culturelle, patrimoine
et événementiel



Akim
Derghal

6^e adjoint

Sports
et vie associative



Catherine
Mirasola

7^e adjointe

Solidarités
intergénérationnelles



Jean-Pierre
Crasnault

8^e adjoint

Renouvellement
et développement urbain



Elisabeth
Thurotte

9^e adjointe

Petite enfance, santé et gestion
des risques naturels
et pandémiques

CONSEILLERS



DÉLÉGUÉ

Patrick
Deruelle

Vidéo-protection



DÉLÉGUÉ

Bernard
Birembaut

Sécurité bâtiminaire
et travaux



DÉLÉGUÉE

Annie
Denis

Dynamisation des commerces



DÉLÉGUÉE

Nadine
Dupont

Festivités, événementiel,
commémoration et jumelages



DÉLÉGUÉ

Yannick
Andrzejczak

Poursuite
du plan de renaturation



DÉLÉGUÉ

Sébastien
Duchemin

Stratégie digitale
et ville connectée



Edjila
Atten



Valérie
Carta



Roger
Cyburski



Fabienne
Thomas



Bernard
Bellegueule



Stéphanie
Carpentier



Rachel
Bouchez



Ali
Amouri



Thomas
Sanchez



Sylvie
Bouton

DES ÉLUS MOBILISÉS CHAQUE JOUR POUR AMÉLIORER VOTRE
QUOTIDIEN ET RELEVER NOTRE BELLE VILLE DE DENAIN !



POUR PRENDRE RDV

COMPOSEZ LE 03 27 23 59 59

du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30
et demandez le secrétariat « Allo Madame le Maire »



**VOTRE RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONIQUE
AVEC LE MAIRE**



JOINDRE MADAME LE MAIRE



Vous avez une demande à faire à Madame le maire sur des questions relatives à l'emploi, au logement ou tout autre aspect de la vie quotidienne ?

Voici trois canaux de communication qui vous permettent de joindre Madame le Maire dans les meilleures conditions et en toute confidentialité.

PERMANENCES PHYSIQUES

Une permanence sans rendez-vous est assurée par le Maire **chaque samedi de 9h à 12h**, hors vacances scolaires.

Il est préconisé d'appeler la mairie la veille afin de s'assurer de la bonne tenue de la permanence.

RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE « ALLO M^{ME} LE MAIRE »

Le dispositif «**Allo Mme le Maire**» permet à chacun d'échanger par téléphone directement avec le Maire, **le jeudi entre 17h et 19h**.

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable en contactant la mairie au **03 27 23 59 59** et en demandant le secrétariat « **Allo M^{me} le Maire** ».

Un rendez-vous vous sera proposé.

POSEZ VOS QUESTIONS SUR FACEBOOK

Il est également possible de joindre le maire par messenger sur sa page www.facebook.com/annelise.dufourtonini

Une réponse vous sera donnée dans les plus brefs délais.

EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Les élus du groupe

« Fiers d'être Denaisiens ! » :

Chers concitoyens denaisiens,

Depuis mars 2020 nous sommes au travail aux côtés de notre Maire Anne-Lise DUFOR-TONINI pour embellir, développer et redresser Denain.

Nous associons quotidiennement la proximité, la solidarité ainsi que la conduite des grands projets, qu'il s'agisse de la rénovation urbaine, du développement économique et de la création d'emplois.

Qu'il s'agisse de la crise du COVID ou de celle du pouvoir d'achat et de l'énergie, notre état d'esprit est le même, agir de manière solidaire, rapide et efficace pour soutenir et protéger tous nos habitants.

Ce bilan de mi-mandat est l'occasion de faire un point d'étape et de vous réaffirmer notre détermination au service de Denain, au service des Denaisiennes et des Denaisiens, au service de chacune et de chacun d'entre vous.

Pas de posture individuelle, pas de politique politicienne, pas de polémique inutile : mais un travail de chaque jour pour que votre ville reprenne toute sa place dans l'arrondissement de Valenciennes, pour que chacune et chacun d'entre vous soyez fiers d'être Denaisien !

Le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Les élus du groupe

« Nous sommes Denain » :

Chères Denaisiennes, Chers Denaisiens, Chers Amis, Nous sommes au bilan de mi-mandat et vous êtes beaucoup à nous interpellier sur les mêmes sujets depuis 2020, la sécurité et la propreté dans notre ville. Nous sommes au même point et rien n'avance sur ces sujets, les propositions durant la campagne municipale de la majorité ne sont absolument pas respectées et même ne s'arrangent pas. Nous notons que le service de police municipale n'est

pas pris au sérieux par les élus de la majorité, horaires raccourcis, pas de présence de policiers municipaux certains soirs (remplacé par des ASVP), aucune brigade canine de créer, aucun recrutement supplémentaire, missions inadaptées pour sécuriser notre ville. La propreté est aussi un problème non résolu, il suffit de se promener dans différents quartiers, aux entrées de la ville pour se faire une image déplorable sur l'état de notre belle ville, quelques exemples : arbre sur la façade de l'école de musique, ruisseaux et trottoirs avec

des mauvaises herbes, des dépôts sauvages trop souvent observés, une brigade de l'environnement a été créée pour y remédier à cela mais aucun effet sur le long terme. Nous avons réussi à sauver l'église du sacré coeur alors qu'elle était amenée à être détruite par cette équipe municipale. Même si nous sommes dans l'opposition, nous ne sommes pas en désaccord sur l'ensemble des mesures prises par le conseil, fournitures des rentrées des classes, chèques coup de pouces, Denain plage, et tout ce qui va permettre aux Denaisiennes (...)

Michèle Dandois

Conseillère municipale :

Nous vivons dans une époque trouble et incertaine. Les dernières violences internationales, devenues par conséquence nationales, démontrent à quel point la paix et notre liberté ne tiennent qu'à un fil. Après les attentats de 2015, 2020, la terreur a encore frappé le monde des enseignants, cibles du terrorisme islamiste à combattre sans relâche. Protégeons les valeurs de notre république. Saluons leur travail inlassable, difficile, leur métier ne doit pas être exercé au péril de leur vie. Rendons hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard autrement qu'observer une minute de silence.

Youssef Feddal

Conseiller municipal :

Bilan catastrophique, c'est pourquoi la majorité s'attachera à vous présenter les chiffres de travail des employés de la ville plutôt que celui des élus. Pour rappel, c'est sur des promesses non tenues qu'ils ont été élus.

Ludovic Tonneau

Conseiller municipal :

L'opposition est bâillonnée, 500 caractères contre un mag complet pour le bilan de la majorité, d'autant plus que nous n'avons pas pu prendre connaissance du contenu pour pouvoir y répondre. Nous n'avons même plus de mail pour nous informer de la date du conseil, quelqu'un apporte une simple enveloppe le vendredi soir dans votre boîte aux lettres sans envoi par la poste en recommandé avec la date faisant foi en cas de recours pour nous, c'est un manque de respect intolérable à la démocratie.

VOS ÉLUS EN ACTION





2023 - 2026, L'ACTION CONTINUE AU SERVICE DE DENAIN ET DES DENAISIENS AVEC ENTRE AUTRE

FIN 2023



DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR



1^{ER} MARCHÉ DE NOËL SUR LA PLACE



CRÉATION D'UN OUTIL DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

EN 2024



10 ANS DE DENAIN-PLAGE



LIVRAISON DU PUMP TRACK



DÉPLOIEMENT DE LA PHASE 4 DE LA VIDÉOPROTECTION



FIN DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

EN 2025



DÉBUT DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE CONDORCET



LIVRAISON DES 1^{ERS} LOGEMENTS ANRU 2



LIVRAISON DE LA PLACE DE CENTRE-VILLE

EN 2026



DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DU CENTRE-VILLE



ARENA EN COURS DE CONSTRUCTION

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

MARDI 14 NOVEMBRE

MAISON DE QUARTIER SOLANGE-TONINI

✓ 18 H 30

VENDREDI 17 NOVEMBRE

SALLE DES EXPOSITIONS PLACE BAUDIN

✓ 18 H 30

LUNDI 20 NOVEMBRE

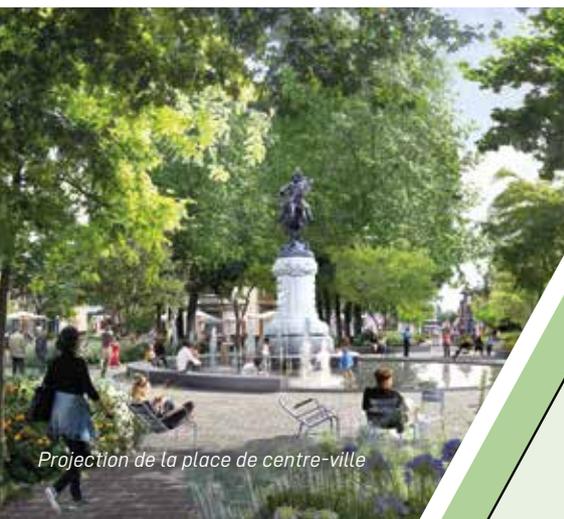
MAISON DE QUARTIER F.-DUCHATEAU

✓ 18 H 30

JEUDI 23 NOVEMBRE

SALLE DES MARIAGES DE L'HÔTEL DE VILLE

✓ 18 H 30



Pour en savoir plus sur notre bilan et poser vos questions !